

**NORMES RELATIVES AU PAPIER UTILISE**  
**PAR LES COPIEURS MULTIFONCTIONS**  
**KONICA MINOLTA**

- ⇒ Le papier utilisé dans les cassettes papier doit être standard et compris entre 70et 90g/m<sup>2</sup>. Il peut être blanc, de couleur ou papier en-tête
- ⇒ Pour les supports spéciaux supérieurs à 90g/m<sup>2</sup>, le pass-copy (alimentation manuelle) doit être utilisé (sauf indication contraire de nos techniciens). Il doit être spécial pour imprimante laser.
- ⇒ Pour les étiquettes utilisées dans la pass-copy (alimentation manuelle) il doit s'agir d'une étiquette A4 unique compatible avec des imprimantes laser et non d'étiquettes prédécoupées.

**Dans de rares cas, il peut y avoir une incompatibilité du papier ou d'autres supports avec la machine (bourrages, plissures...).**

ORGANIGAM Bureautique se réserve le droit d'annuler le contrat de maintenance comme stipulé dans le contrat, si le client ne change pas son papier pour remédier aux problèmes rencontrés.

Le papier doit s'adapter à la machine et non le contraire.

Les constructeurs d'imprimantes laser rapides pensent que le papier engendre 30% des pannes.